

CONTENU DU PROGRAMME////////////////////

● **Maîtrise de l'environnement externe (règlementaire, politique et économique) et du fonctionnement interne de l'association :**

Compétences : Etre capable de comprendre les éléments clés du fonctionnement d'une association en relation avec son environnement socio-économique, institutionnel et réglementaire.
Thèmes clés : Partenaires et environnement de l'association • Fonctionnement règlementaire (statuts, règlement intérieur...) • Gouvernance et prise de décision (AG, comité directeur, bureau...) • Organisation interne règlementaire et administrative.

● **Stratégie / Gestion de projets :**

Compétences : Etre capable de concevoir et mettre en oeuvre une démarche stratégique et de gestion de projets pour une association • Etre capable de concevoir l'organisation d'un événement en lien avec la stratégie et l'objet de l'association •
Thèmes clés : Réaliser un diagnostic stratégique d'une association • Conception, formalisation et mise en oeuvre de la stratégie et des projets • Création et organisation d'événements • Evaluation de la réussite de l'association (bilan sociétal).

● **Stratégies partenariales / vie des territoires et politique de financements :**

Compétences : Etre capable de générer, développer et pérenniser les partenariats publics et privés ; être capable de concevoir et de mettre en oeuvre un plan marketing et de recherche de financement adapté à la situation d'une association en s'attachant particulièrement aux possibilités de sponsoring/mécénat et à la qualité des services rendus.

Thèmes clés : Partenariat public et secteur associatif • Nouveaux territoires (pays, intercommunalités...) et nouveaux enjeux de partenariat • Sponsoring et mécénat 2ème génération • Sport et culture comme outils de réponse aux enjeux de société et de territoires (éducation, emploi, aménagement du territoire, développement durable...) • Travailler ensemble pour travailler mieux (réseau, coopération ...).

● **Gestion comptable, financière et fiscale :**

Compétences : Etre capable de comprendre le régime comptable, financier et fiscal d'une association • Réaliser un bilan, compte de résultat, budget prévisionnel • Respecter les obligations fiscales et les déclarations fiscales correspondantes • Optimiser le financement de l'association au regard du levier fiscal.
Thèmes clés : Obligations comptables, financières et fiscales • Outils et techniques comptables, financières et fiscales.

● **Gestion des ressources humaines :**

Compétences : Etre capable de concevoir et mettre en oeuvre, dans le respect du droit social, un management des ressources humaines mixtes adapté à la situation.
Thèmes clés : Les relations employeur / salariés • Droits et devoirs de l'employeur et du salarié • La professionnalisation • Politique salariale associative et utilisation des aides à l'emploi dans le cadre du projet associatif • Principes et outils de l'animation et de la gestion d'équipes mixtes bénévoles/salariés.

● **Outils méthodologiques et gestion du projet de mémoire :**

Compétences : Etre capable de réaliser et de présenter une étude professionnelle sur un thème utile au développement ou/et au management d'une association.
Thèmes clés : Construire un projet d'étude • Maîtriser les méthodologies d'étude • Présentation écrite et orale d'une étude professionnelle



INFORMATIONS PRATIQUES

> **Calendrier :**
de fin Janvier à Juin de l'année suivante

Soutenance et examen final en octobre

> **Rythme :**
La formation est dispensée le lundi et le mardi tous les deux mois environ.

> **Lieu de la formation :**
Site Universitaire de la Manufacture des Tabacs (Lyon 8ème)



Diplôme d'Université

Gérer et développer votre Association

FORMATION CONTINUE

Contact

IAE Lyon

Université Jean Moulin
6, cours Albert Thomas - BP 8242
69355 Lyon cedex 08
Tél. : 04 78 78 71 88- Fax : 04 78 78 76 16

L'IAE de Lyon forme vos futurs collaborateurs, vous pouvez l'aider en versant votre taxe d'apprentissage pour les cadres supérieurs et les cadres moyens et par cumul pour les ouvriers qualifiés et les cadres moyens.

Contact : 04 78 78 70 70

<http://iae.univ-lyon3.fr>



“
Enjeux
et contexte
de la
formation
”

LES + DE LA FORMATION

> UN ACCOMPAGNEMENT
OPÉRATIONNEL AUX PROJETS
DE L'ASSOCIATION ET DU
STAGIAIRE.

> UNE MÉTHODE PÉDAGOGIQUE
BASÉE SUR DES CAS ET
L'IDENTIFICATION DE "BONNES
PRATIQUES".

> UN RYTHME ADAPTÉ À LA
POURSUITE D'ACTIVITÉ.

> POSSIBILITÉ DE PARTICIPER À
QUATRE CONFÉRENCES
D'EXPERTISES SECTORIELLES
ORGANISÉES EN PARTENARIAT
AVEC LA LICENCE
PROFESSIONNELLE
« DROIT ET GESTION DES
ENTREPRISES ASSOCIATIVES
», ET ANIMÉES PAR UN
PROFESSIONNEL DE QUATRE
SECTEURS D'ACTIVITÉ
ASSOCIATIF : ONG, CULTURE,
SPORT ET AIDE À LA
PERSONNE.

/////////////////CONTACT
Service Formation Continue
Tél. : 04 78 78 71 88
Fax : 04 78 78 76 16
contact.iaefc@univ-lyon3.fr
<http://iae.univ-lyon3.fr>

Diplôme d'Université

Gérer et développer
votre association

FORMATION
CONTINUE



Emmanuel Bayle
Responsable pédagogique
du Programme

Près d'un million d'associations animées et gérées par 14 millions de bénévoles et par des salariés de plus en plus nombreux (6% de l'emploi total)... Le secteur associatif représente un poids social et économique croissant pour la vie des territoires. L'association constitue une autre façon d'entreprendre souvent au service des autres. Ce diplôme s'adresse aux salariés et aux dirigeants du secteur associatif pour les aider à construire le développement de leur association grâce à des principes et outils de management adaptés.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le D.U. vise à apporter aux participants un perfectionnement et une spécialisation en management associatif.
La formation permettra d'accompagner le développement et la structuration d'une association.

Les secteurs d'activités couverts sont larges :

- Jeunesse, éducation populaire, sports
- Culture et loisirs
- Insertion et solidarité (aide à la personne...)
- Autres secteurs associatifs (développement local, environnement notamment).

TEMOIGNAGES

« Le secteur associatif représente 80% de l'emploi de l'économie sociale solidaire. Les derniers chiffres montrent que 74% des associations employeuses ont entre 1 et 9 salariés, c'est dire que nous sommes dans le champ de la TPE/PME.

La question de la professionnalisation est donc essentielle. Pour y répondre il s'agit de mettre en oeuvre des relations étroites entre l'Université et le monde professionnel que sont l'Economie Sociale et le secteur associatif pour générer des formations à niveaux de qualification requis pour les besoins des associations, et particulièrement celles de petite et moyenne taille.

Aussi, ne pouvons-nous que soutenir activement le DU "Gérer et développer votre association", celui-ci nous paraissant devoir correspondre aux exigences. »

Denis Colongo,
Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire

« Gérer et développer une association implique des connaissances, des compétences et des savoirs faire permettant de construire une véritable alchimie entre la conduite politique du projet associatif et la gestion de l'activité qui en découle. Cet enjeu sollicite les dirigeants bénévoles et les salariés dans une démarche commune d'efficacité. Elle les implique tous deux dans un processus de qualification dont ils doivent partager de manière complémentaire et réciproque le sens et les savoirs. De cette manière, ce Diplôme Universitaire permettra de former les acteurs associatifs qui, intégrés dans une équipe salariée ou dirigeante, pourront réaliser et développer des projets d'utilité sociale. C'est notamment au regard de ces enjeux que la CPCA Rhône-Alpes, qui regroupe les plus importants réseaux associatifs, a décidé de s'engager avec l'ensemble des acteurs de cette formation, pour que celle-ci puisse accompagner, valoriser et promouvoir les projets associatifs et ceux qui les font vivre. »

Antoine Quadrini,
CPCA Rhône-Alpes

PUBLIC CONCERNÉ ET CONDITIONS D'ACCÈS

Le D.U. « Gérer et Développer votre association » est destiné à la fois à :

- Des salariés de structures associatives : agent de développement, agent / responsable administratif, comptable, financier, communication ...
- Des dirigeants / bénévoles.

Il s'adresse aux :

- > Titulaire d'un diplôme Bac + 2 ou niveau équivalent et investi ou travaillant dans le secteur associatif
- > Titulaire du baccalauréat ou diplôme de niveau IV disposant de 3 années d'expériences dans le secteur associatif, ou d'expériences significatives dans ce domaine.

Il est nécessaire pour les participants de faire partie d'une association (à titre salarié ou bénévole), laquelle servira de support au mémoire professionnel.



MODALITÉS DE SÉLECTION

Le processus de sélection vise principalement à échanger sur l'adéquation entre le projet du candidat, appuyé sur son expérience et les spécificités du diplôme proposé.

Phases du recrutement :

- > Présélection sur dossier
- > Entretien d'exposition des motivations et du projet
- > Le cas échéant, validation des acquis professionnels et personnels

L'effectif d'une promotion ne dépasse pas 20 personnes. Un minimum de participants inscrits est nécessaire pour l'ouverture d'un cycle.

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

Les séminaires d'enseignement sont organisés autour de :

- Présentation des concepts, démarches et outils par l'« enseignant expert »
- Témoignages sur les conditions de mise en place des méthodes et techniques exposées
- Echanges entre les participants et l'expert
- Exercices d'application
- Cas d'entreprises reproduisant la complexité des situations de gestion
- Jeux et/ou de simulations
- Projets collectifs

Il s'agit tout à la fois de favoriser l'interactivité au sein du programme et de valoriser la diversité des expériences des participants.

L'accompagnement des personnes en formation s'appuie, notamment, sur des enseignements de méthodologie et un suivi dans la réalisation d'un projet à caractère professionnel qui donne lieu à la rédaction et à la soutenance d'un mémoire.

Le régime d'examen comprend :

- Des évaluations pour chacun des modules, sous forme de projets, de dossiers ou d'épreuves écrites
- La rédaction d'un mémoire et sa soutenance avec l'accompagnement d'un intervenant du Master.

“
Ouverture, pragmatisme et
réflexivité au coeur
du dispositif pédagogique
”